

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à 8 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Franck DUPONT, Maire de ZOUAFQUES.

Convocation faite en date du 29 mai 2023.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

DUPONT Franck	BARA Jean-Louis	
LOGEZ Philippe	COENS Robin	
PARIS Anita	FOUBLE Sylvain	
LECRAS Hélène	QUELO Guillaume	
METEYER Isabelle	SAISON Céline	

Etaient absents ayant donné procuration :

Mandant HAMY Vicky, mandataire Hélène LECRAS

Mandant GILLIOT Bertrand, mandataire LOGEZ Philippe

Mandant BOUCLET Vincent, mandataire COENS Robin

Mandant LEMAIRE Gérard, mandataire DUPONT Franck

Était absent : LACROIX Sébastien

- Ouverture de séance par Mr le Maire à
- Désignation du secrétaire de séance : MR LOGEZ Philippe

1/ APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 AVRIL 2023

Le conseil municipal valide à l'unanimité le procès-verbal de la dernière réunion de conseil municipal.

RECU EN SOUS-
PREFECTURE LE

03/07/2023

**2/ DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION
DES SÉNATEURS LE 24 SEPTEMBRE 2023 (DE 2023-06-09/1)**

Le bureau est désigné en séance.

Mr le Maire fait appel aux candidats pour être délégué titulaire aux élections sénatoriales.

Il indique qu'il a été destinataire d'une liste composée des candidats suivants : DUPONT Franck, PARIS Anita et LECRAS Hélène.

En l'absence d'autre candidature il est procédé au vote.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 14

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

NOM et PRENOM des candidats	Nombre de suffrages exprimés
PARIS Anita	14
DUPONT Franck	14
LECRAS Hélène	14

Mme PARIS Anita, née le 17/05/1947 à Ostricourt, 41 rue de la Placette à Zouafques, a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mr DUPONT Franck né le 08/11/1967 à Saint-Omer, 1 rue Bellevue à Zouafques a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme LECRAS Hélène, née le 03/09/1983 à Calais, 23 rue Principale à Zouafques, a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mr le Maire fait appel aux candidatures pour être délégué suppléant aux élections sénatoriales.

Il indique qu'il a été destinataire d'une liste composée des candidats suivants : LOGEZ Philippe, FOUBLE Sylvain et QUELO Guillaume

En l'absence d'autre candidature il est procédé au vote.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 14

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

NOM et PRENOM des candidats	Nombre de suffrages exprimés
LOGEZ Philippe	14
FOUBLE Sylvain	14
QUELO Guillaume	14

M LOGEZ Philippe, né le 19/10/1952 à Holque, 1 bis rue du Cheval Noir à Zouafques, a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mr FOUBLE Sylvain, né le 07/06/1965 à Zouafques, 8 rue Principale à Zouafques, a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mr QUELO Guillaume, né le 31/03/1984 à Douai, 3B rue Bellevue à Zouafques, a été proclamé élu(e) au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

RECU EN SOUS-
PREFECTURE LE

03/07/2023

3/ AVIS DE LA COMMUNE CONCERNANT LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE SAINT-OMER « 2023-2028 » (DE 2023-06-09/2)

Monsieur le Maire rappelle la démarche mise en œuvre par la CAPSO et coanimée par la sous-préfecture.

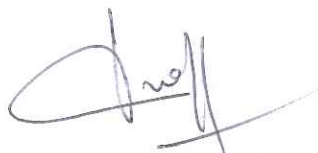
Il précise que Mme PARIS a pu représenter la commune de ZOUAFQUES au cours de cette démarche. Il ajoute que la commune n'a pas d'obligation en matière de logement social. Il explique qu'il a dû faire des propositions d'objectifs pour la commune de ZOUAFQUES. Une fiche par commune a ainsi été arrêtée. Celle de ZOUAFQUES respecte les éléments transmis.

Les orientations stratégiques sont lues en séance.

Après avoir ouï l'exposé de Mr le Maire, le conseil municipal a procédé au vote : 9 abstentions, 5 contre et 0 pour.

La séance est levée à 8h45.

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

